



**Compte-rendu synthétique**  
**du Conseil de l'école doctorale Matisse**  
**du 06 juillet 2015**

**Les participants (présents ou excusés)** Floriant Méhats (excusé, représenté par Bachir Bekka), Jean-Marc Jézéquel, Éric Pottier, Lotfi Senhadji | Jean-Marie Bonnin, Dominique Dehay (excusé), Hervé Folliot, Michel Hurfin, François Husson, Bernard Jouga, Claude Labit (excusé), Valentin Patilea, Michel Pierre (excusé, représenté par Benoît Cadre) | Amar Kachenoura | Oussama Lazrak (excusé), Riham Nehmeh (excusée), Gwezheneg Robert, Ophélie Rouby, Tristan Vaccon (excusé) | Cristina Gomila (excusée, représentée par Pierre Houeix), Jean-Jacques Hennin (excusé), Patrick Potier, Guy Richard (excusé) | Sylvain Barré, Pierre Cointe (excusé), Catherine Marque, Anne Philippe (excusée) | César Viho, Jean-Marie Lion | Eric Marchand, Nicoletta Tchou

**Ordre du jour**

- 1/ Recrutements 2015 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)
- 2/ Le programme de formation 2015-2016
- 3/ Modification du règlement intérieur (comité des thèses de Matisse)
- 4/ Le bilan de Matisse et le projet MathSTIC
- 5/ Informations et questions diverses

**1/ Recrutements 2015 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)**

**Concours EST (1 contrat politique d'établissement Rennes 1 et 4 contrats ordinaires)**

Jury EST : Jean-François Héliard (INSA de Rennes), Maryline Héliard (INSA de Rennes), Bernard Jouga (Supélec), Tayeb Mohammed-Brahim (Rennes 1), Luce Morin (INSA de Rennes), Éric Pottier, Ronan Sauleau (Rennes 1), Bernard Uguen (Rennes 1)

Contrat politique établissement Rennes 1

Devesa Canicoba Noelia (Laurent Le Brizoual, Dept Microélectronique et Microcapteurs, IETR, Rennes 1)

Contrats doctoraux ordinaires

Liste principale

1) Deroui Hamza (Jean-François Nezan et Alix Munier (P6), Dept Image et Automatique / Image, IETR, INSA Rennes)

- 2) Orlacchio Rosa (Ronan Sauleau et Maxim Zhadobov, Dept Adh / Src, IETR, Rennes 1)
- 3) Ram Prasad Mahanty (Christophe Moy et Pascal Cotret, Dept Communications / Scee, IETR, Rennes 1)
- 4) Tondo Yoya Ariel Christopher (Laurent Ferro-Famil et Matthieu Davy, Dept Propa-Local-Téledétection / Téledétection, IETR, Rennes 1)

#### Liste complémentaire

- 5) Jaafar Hussein (Ala Sharaiha et Sylvain Collardey, Dept Adh / Src, IETR, Rennes 1)
- 6) Kabbour Salah Eddine (Renald Séguier, Dept Communications/Scee (à Ce Jour) et Fast à partir du 1/7/2015, IETR, Rennes 1)

### **Concours ISA ( 2 contrats politique d'établissement Rennes 1 (dont un compté pour 0.5), 9 contrats ordinaires, 1 demi-contrat ordinaire complété par un demi-financement autre)**

Jury ISA : Jean-Louis Pazat (INSA de Rennes), Jean-Marie Bonnin (Telecom Bretagne), Olivier Sentieys (Inria), Benoit Caillaud (Inria), Frédéric Bimbot (CNRS), Georges Dumont (ENS Rennes), Olivier Ridoux (Rennes 1), Bruno Arnaldi, (INSA), Jean-Marc Jézéquel (Rennes 1)

#### Contrats politique établissement Rennes 1

Paul Temple (Diverse, Jean-Marc Jézéquel, IRISA, Rennes 1)  
Choix du candidat non arrêté (VisAGeS, Christian Barillot, IRISA, Rennes 1)

#### Contrats doctoraux ordinaires (à 100%)

##### Liste principale

1. Camille Marchet (Genscale, Lavenier Dominique et al., IRISA, Rennes 1)
1. Clément Gautrais (Dream/Lis, Termier Alexandre et al., IRISA, Rennes 1)
1. David Guyon (Myriads, Morin Christine et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
1. Benjamin Rouxel, Alf/Cairn, Puault Isabelle et al., IRISA, Rennes 1)
5. Gwendal Le Moulec (Hybrid, Arnaldi Bruno et al., IRISA, Insa Rennes)
5. Omesh Pandita (Sumo, Fabre Eric et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
7. Mira Rizkallah (Sirocco, Guillemot Christine et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
7. Rafail Psiakis (Cairn, Sentieys Olivier et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
7. Gurvan Priem (Mimetic, Pettre Julien et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)

##### Liste complémentaire

10. Ludovic Mouline (Diverse, Baudry Benoit et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
11. Thibault Guirimand (Dyliss, Nicolas Jacques et al., IRISA)INRIA, Rennes 1)
12. Ti-Ti Nguyen (Granit, Scalart Pascal et al., IRISA, Rennes 1)
13. Simon Lunel (Tea, Talpin Jean Pierre et al., IRISA-INRIA, Rennes 1)
14. Louise Devigne (Lagadic, Babel Marie et al., IRISA, Insa Rennes)
15. Rokia Lamrani Alaoui (Emsec, Avoine Gildas et al., IRISA, Insa Rennes)
16. Sana Debbech (Dionysos, Viho César et al., IRISA, Rennes 1)
17. Olivier Ruas (ASAP, Taiani Francois et al., IRISA, Rennes 1)
18. Saad El Jaouhari (Ocif, Bonnin Jean-Marie et al., IRISA, Telecom Bretagne)

##### Contrat doctoral ordinaire à compléter (à 50%)

Cédric Maigrot (LinkMedia, Laurent Amsaleg et Vincent Clavaux. IRISA-INRIA, Rennes 1, complété par un demi-financement DGA)

## **Concours MAM (1 contrat politique d'établissement Rennes 1, 4 contrats ordinaires, 2 demi-contrats ordinaires complétés (ARED et CHL))**

Jury MAM : Christophe Dupont (Rennes 1), Sylvain Dusquesne (Rennes 1), Olivier Ley (INSA de Rennes), Frank Loray (CNRS), Florian Méhats (Rennes 1), Valérie Monbet (Rennes 1), Bruno Pelletier (Rennes 2), Julien Sebag (Rennes 1), Nicoletta Tchou (Rennes 1), San Vu-Ngoc (Rennes 1)

### Contrats politique établissement Rennes 1

Maria Cumplido Cabello (B.Wiest et J.G.Menesses (Séville), IRMAR, Rennes 1)

### Contrats doctoraux ordinaires (à 100%)

#### Liste principale

1. Rouffort Clément (Z. Ammari, IRMAR, Rennes 1)
2. Coralie Renault (T. Hmidi, IRMAR, Rennes 1)
3. Pierig Keraval (K. Pravda-Starov, IRMAR, Rennes 1)
4. Peiyi Cui (M. Gros, IRMAR, Rennes 1)

#### Liste complémentaire

5. Audrey Poterie (J.F. Dupuy, IRMAR, INSA Rennes)
6. Jie Liu (C. Mourougane, IRMAR, Rennes 1)
7. Erik Contreras-Lopez (F. Maucourant, IRMAR, Rennes 1)
8. Veronica Tora (N. Tchou, IRMAR, Rennes 1)
9. Jinan Loubani (F. Loray, IRMAR, Rennes 1)

### Contrats doctoraux ordinaires à compléter (à 50%)

Youen Bidel (G. Fichou, IRMAR, Rennes 1, complété par une ARED)

Dao Manh Khang (O. Ley, IRMAR, INSA Rennes, complété par un demi-financement CHL)

## **Concours TSI (1 contrat ordinaire, 1 demi-contrat ordinaire à compléter)**

Jury TSI : Guy Carrault (Rennes 1), Fabrice Wendling (Inserm), Pascal Haigron (Rennes 1), Mireille Garreau (Rennes 1) et Hervé Saint-Jalmes (Rennes 1)

### Contrat doctoral ordinaire (à 100%) (encadrement Renaud De Crevoisier et Antoine Simon, LTSI, Rennes 1)

#### Liste principale

1. Bastien RIGAUD

#### Liste complémentaire

2. Camille VOISIN
3. Imen DALY

### Contrat doctoral ordinaire à compléter (à 50%) (encadrement Alfredo I. Hernandez, LTSI, Rennes 1, complété par une ARED)

## Liste principale

1. Diego PEREZ

## Liste complémentaire

2. Arturo MENDOZA

Le conseil valide l'ensemble des résultats qui lui sont présentés.

### **2/ Le programme de formation 2015-2016**

En 2014-2015 les cours Matisse-IRMAR ont été réalisés intégralement (18h de cours) et sur les 18h de cours Matisse-IRISA-INRIA initialement envisagées seulement 6 heures ont été programmées. En outre, le cours de didactique pour les maths et les STIC dans l'enseignement supérieur a été assuré (12h) et cette année, Jean-Pierre Escofier, maître de conférences retraité, a encore donné bénévolement un cours d'histoire des sciences (8h). Enfin, le choix avait été fait par l'IETR et le LTSI de ne pas proposer de compléments. Au vu de ce constat, des contraintes budgétaires et du souhait émis par les doctorants d'une formation avancée à LaTeX, il est proposé d'inscrire 38 heures de cours pour 2015-2016 répartis en 15h de compléments Matisse-IRMAR, 6h de compléments Matisse-IRISA-INRIA, 9h de compléments en didactique pour l'enseignement supérieur en maths et STIC et 6h de compléments en conception de documents scientifiques en LaTeX et 2h de formation à l'égalité F/H (Barbara Schapira et Christine Guionnet ou Rozenn Texier : "Egalité femmes-hommes en sciences, état des lieux, histoire et perspectives"). L'école doctorale continuera aussi à soutenir toutes les manifestations scientifiques organisées par les doctorants ou qui leurs sont destinées. Le conseil valide ce projet de formations 2015-2016. Jean-Marie Bonnin fait observer que les formations que les établissements proposent aux membres de leur personnel pourraient profiter aux doctorants. Nicoletta Tchou précise les compétences de chacune des intervenantes pressenties pour la formation à l'égalité. Barbara Schapira a déjà été impliquée dans ce type de formation, Christine Guionnet, spécialiste de sciences politiques, a écrit entre autres « Féminins/masculins. Sociologie du genre » et Rozenn Texier est vice-présidente parité et diversité à l'ENS Rennes.

### **3/ Modification du règlement intérieur (comité des thèses de Matisse)**

Le 20 mars 2015 le conseil de l'école doctorale proposait d'étendre le comité des thèses de Matisse en le complétant avec une spécialiste d'info et une spécialiste de traitement du signal. Les deux personnes qui ont été ajoutées en juin sur proposition de Jean-Marc Jézéquel et Eric Pottier sont Pascale Sébillot (Informatique, IRISA, INSA Rennes) et Maryline Hélard (Traitement du Signal, IETR, INSA Rennes). Cette évolution doit être actée dans le règlement intérieur. Il est proposé de faire évoluer l'article 5 de ce règlement en remplaçant les deux premières phrases de l'article par « *L'école est dotée d'un comité des thèses composé du directeur, du directeur adjoint et de représentants des disciplines (1 en électronique, 2 en informatique, 1 en mathématiques, 2 en traitement du signal).* » Cette proposition est acceptée.

### **4/ Le bilan de Matisse et le projet MathSTIC**

Après avoir indiqué la chronologie récente de l'élaboration du dossier MathSTIC le bilan et le projet sont présentés dans leurs grandes lignes.

**Le bilan.** On peut retenir du bilan 2010-2015 :

- # un renforcement de la gouvernance,
- # la mise en place d'un comité des thèses efficace,
- # un soutien fort de l'école doctorale à la mobilité des doctorants (au regard de son budget),
- # une réduction légère du taux d'échec,
- # une durée des thèses moyenne de 41 mois qui n'a pas évoluée par rapport à l'ancien contrat,
- # une légère érosion des effectifs qui s'explique en partie par un transfert d'inscriptions de Matisse à SICMA à Telecom Bretagne,
- # une légère baisse des contrats doctoraux MESR classiques dans les enveloppes des établissements,
- # des efforts faits par des établissements ou des unités pour permettre aux doctorants de réaliser des missions d'enseignement mais l'offre reste inférieure à la demande des doctorants,
- # la mise en place de compléments scientifiques,
- # la contribution des labex, de EIT Digital et dans une moindre mesure de b<>com.

**Le projet.** Le projet reprend des principes qui existent déjà et les adapte à l'environnement inter-régional. Il croise une organisation par site (Angers, Brest, Le Mans, Lorient-Vannes, Nantes et Rennes) et une organisation disciplinaire. Par il exemple il propose la gouvernance articulée autour d'un conseil de l'école doctorale, d'un conseil de direction, d'un bureau, de conseils de site et de quatre commissions des thèses :

- # une commission des thèses en Automatique, productique et robotique, en Signal, Image, Vision et en Télécommunications (commission AST) ;
- # une commission des thèses en Electronique et en Génie Electrique (commission EGE) ;
- # une commission des thèses en Informatique (commission INFO) ;
- # une commission des thèses en Mathématiques et leurs Interactions (commission MI).

Sur chacun des six sites est constitué un conseil de site qui rassemble autour du directeur-adjoint de site un représentant par établissement implanté sur le site, un représentant par laboratoire implanté localement, un représentant doctorant élu par domaine comptant des doctorants sur le site. Ce conseil a un rôle consultatif et permet au directeur-adjoint du site de porter dans le conseil de l'école et le conseil de direction la position partagée localement.

Jean-Marie Lion signale que le groupe de travail doctoral UBL qui a reçu le HCERES pour préparer la visite de 2016 lui a fait part de la nécessité de convaincre les experts du HCERES de la faisabilité d'une école doctorale de la taille de la future ED MathSTIC. Hervé Folliot qui participe à ce groupe de travail a confirmé.

## **5/ Informations et questions diverses**

Ophélie Rouby qui a consulté les doctorants rappelle qu'une formation à LaTeX a été demandée et signale qu'une formation à l'édition de pages personnelles professionnelles est souhaitée (aspects techniques et éditoriaux). Matisse va organiser la formation LaTeX demandée et l'UEB ou les établissements seront sollicités pour la formation « pages personnelles professionnelles ».

Ophélie Rouby se fait aussi écho de l'attente de précisions sur les exigences de la commission des thèses et HDR du réseau doctoral "Ouest Mathématiques" en matière de rapporteurs : écarter un nom d'une personne parce qu'elle serait co-auteur d'un co-auteur du directeur de thèse peut paraître extrêmement exigeant. Jean-Marie Lion contactera Olivier Ley qui préside cette commission pour lui demander que les critères d'éligibilité d'un rapporteur soient précisés et assouplis.

L'ENSAI a contacté la DGESIP pour connaître les modalités de co-acréditation. Cette direction du ministère a répondu que ses conseillers scientifiques émettaient un avis favorable sur la démarche engagée en vue de voir le GENES au nom de l'ENSAI devenir établissement co-accrédité au niveau des écoles doctorales Matisse et SHOS. On peut penser que l'accession à la co-accréditation demandée par l'ENSAI (comme celles d'autres établissements demandeurs comme l'ENIB ou l'ENSTA Bretagne) pourrait se faire plus naturellement dans le cadre des nouvelles écoles doctorales de l'UBL qui vont voir le jour rapidement et qu'il inutile de précipiter le mouvement, d'autant plus que les effectifs concernés tant d'HDR que de doctorants sont réduits. Il est convenu que le conseil de l'école doctorale ne se positionnera sur cette accréditation qu'après l'établissement porteur de Matisse, Rennes 1.

**Prochaine réunion, le 11 septembre, 14h-16h** : réunion commune Conseil de Matisse-Conseil de direction. Approbation (avec amendements éventuels) de la version V2 du dossier bilan Matisse/projet MathSTIC

**Annexe. Calendrier de l'évaluation des écoles doctorales UEB, UNAM et UBL** (mis à jour le 6 juillet au soir suite à un courriel du groupe de travail doctorat UBL)

# 8 juin 2015. Validation du positionnement des laboratoires et équipes par ED.

# 19 juin. Réunion du groupe qui travaille à la future ED MathSTIC (la future équipe de direction et les directeurs des ED Matisse, Sicma et Stim) avec comme ordre du jour

# 22 juin 2015. Transmission de la version V1 des dossiers des ED (projet, x bilans, x annexes) en vue de la présentation des EDs dans le cadre des commissions Recherche des établissements.

# 6 juillet 2015. Conseil de Matisse. Approbation (avec amendements éventuels) de la version V1 du dossier bilan Matisse/projet MathSTIC

# 17 juillet 2015. Envoi des remarques des établissements sur les versions V1 dossiers des ED.

# 28 août 2015. Envoi de la deuxième version (V2) des dossiers des ED.

# 9 septembre 2015. Validation et derniers commentaires des établissements sur les dossiers.

# 11 septembre. Réunion commune Conseil de Matisse-Conseil de direction. Approbation (avec amendements éventuels) de la version V2 du dossier bilan Matisse/projet MathSTIC

# 15 septembre 2015. Envoi de la dernière version (VF) des dossiers.

# 15 octobre 2015. Dépôt des dossiers sur la plateforme PELICAN par l'UEB au nom de l'UBL, de L'UNAM et des établissements.

# 23-26 février 2016 (à confirmer). Visite des experts HCERES